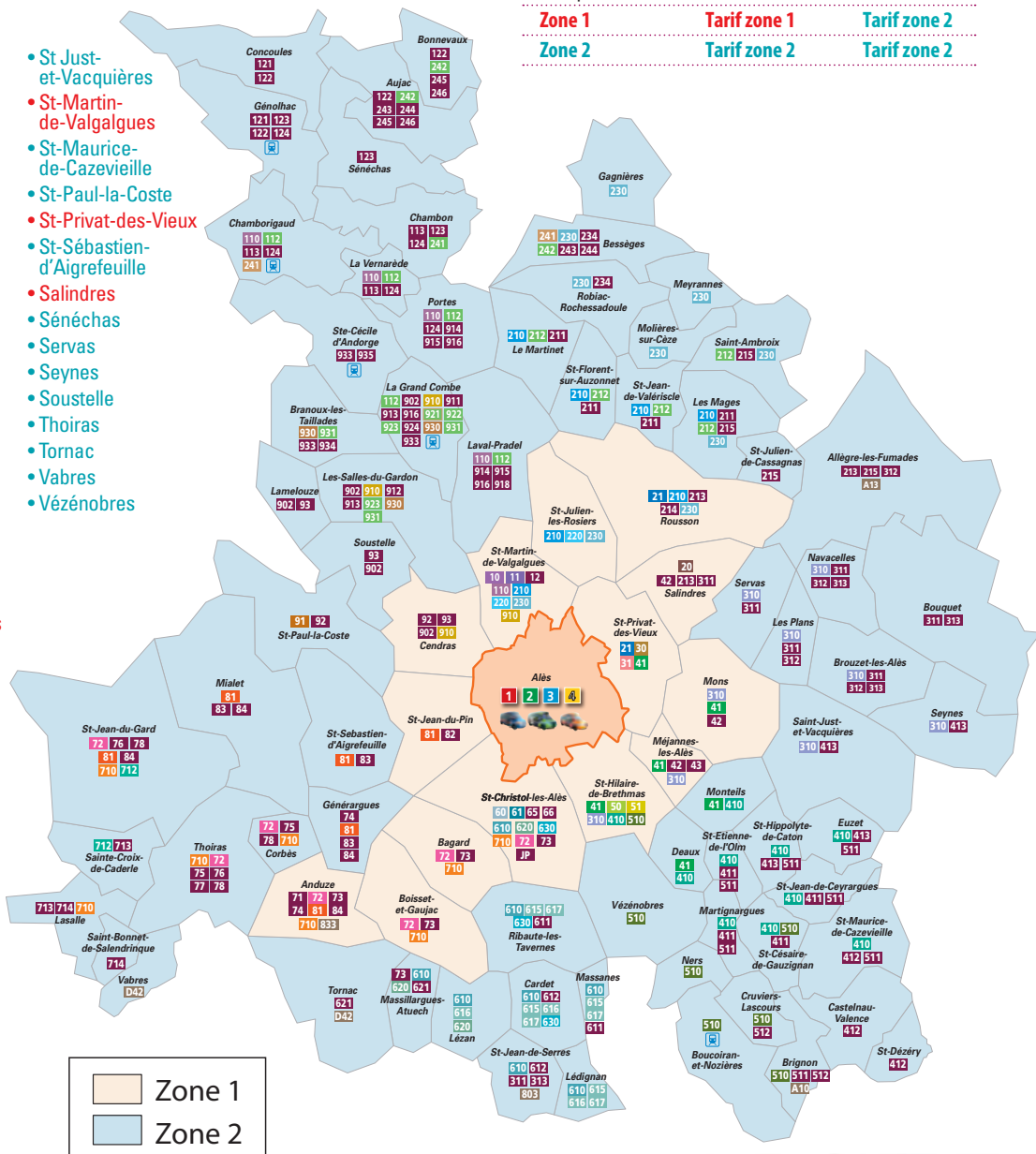


Communes par zone

- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Anduze
- Aujac
- Bagard
- Bessèges
- Boisset-et-Gaujac
- Bonnevaux
- Boucoiran-Nozières
- Bouquet
- Branoux-les-Taillades
- Brignon
- Brouzet les Alès
- Cardet
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Concoules
- Corbès
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Euzet
- Gagnières
- Générargues
- Génolhac
- La Grand Combe
- Lamelouze
- Lasalle
- Laval-Pradel
- La Vernarède
- Lédignan
- Le Martinet
- Les Mages
- Les Plans
- Les Salles-du-Gardon
- Lamelouze
- Lézan
- Martignargues
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Méjannes-les-Alès
- Meyrannes
- Mialet
- Molières-sur-Cèze
- Mons
- Monteils
- Navacelles
- Ners
- Portes
- Ribaute-Tavernes
- Robiac-Rochessadoule
- Rousson
- St-Ambroix
- St-Bonnet-de-Salendrinque
- Ste-Cécile-d'Andorge
- St-Césaire-Gauzignan
- St-Christol-les-Alès
- Ste-Croix-de-Caderle
- St-Dézéry
- St-Etienne-l'Olm
- St-Florent-sur-Auzonnet
- St-Hilaire-de-Brethmas
- St-Hippolyte-de-Caton
- St-Jean-de-Ceyrargues
- St-Jean-de-Valérisclé
- St-Jean-du-Gard
- St-Jean-du-Pin
- St-Julien-les-Rosiers
- St-Julien-de-Cassagnas
- St-Just-et-Vacquières
- St-Martin-de-Valgalgues
- St-Maurice-de-Cazevieille
- St-Paul-la-Coste
- St-Privat-des-Vieux
- Salindres
- Sénéchas
- Servas
- Seynes
- Soustelle
- Thoiras
- Tornac
- Vabres
- Vézénobres



	Vous allez vers la	Vous allez vers la
Vous partez de la	zone 1	zone 2
Zone 1	Tarif zone 1	Tarif zone 2
Zone 2	Tarif zone 2	Tarif zone 2

SERVICE INIMO

INIMO est un service d'information par SMS développé par le groupe Keolis. Il permet aux personnes intéressées de recevoir toute l'actualité du réseau en temps réel (déviations, incidents, vie commerciale du réseau...).

Ce service est gratuit*, pour y souscrire :

- Par téléphone vous devez envoyer un SMS contenant le mot clé NTecC suivi de vos nom et prénom au **06 77 03 02 01**
- Sur internet au www.ntecc.fr. Un SMS confirmera votre inscription.

Pour vous désinscrire, il vous suffira :

- D'envoyer un SMS contenant le mot clé NTecC suivi de STOP au même numéro**
- De vous connecter sur le www.ntecc.fr

*Hors coût du SMS suivant l'opérateur. ** Coût d'un SMS suivant l'opérateur.



Demande **D'ABONNEMENT IRIS MENSUEL**

NOM :

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL

si personne mineure ou sous tutelle :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : MAIL :

L'ABONNEMENT IRIS MENSUEL

Il permet de voyager de façon illimitée sur les lignes du réseau NTecC durant toute sa durée de validité.

Pour bénéficier de l'abonnement Iris il faut être inscrit à Pôle Emploi* et être bénéficiaire du RSA ou non imposable.

L'abonnement est valable du 10 du mois en cours au 15 du mois suivant. Rechargement de l'abonnement entre le 10 et le 15 de chaque mois sur présentation de l'avis de situation de pôle emploi du mois en cours.

*Seuil des revenus mensuels : < 579 €.

PIÈCES À FOURNIR :

- PHOTO D'IDENTITÉ
- PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ
- PHOTOCOPIE DE L'AVIS DE SITUATION de PÔLE EMPLOI (du mois en cours)
- PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (moins de 3 mois)

Si vous êtes en formation,

- ATTESTATION DE FORMATION* ET UN AVIS DE CHANGEMENT DE STATUT DÉLIVRÉ PAR PÔLE EMPLOI.

*Précisant le montant s'il s'agit d'une formation rémunérée

Si vous percevez le RSA :

- ATTESTATION DU RSA
- PHOTOCOPIE recto/verso DE LA DERNIÈRE FEUILLE DE NON IMPOSITION N -1

Et un règlement de 5€ pour l'établissement de la carte BANG.

Actualisation de la carte 3,50€. Duplicata carte Bang 10€.

- J'accepte de recevoir des informations du réseau NTecC.
- J'accepte que ma photo soit conservée numériquement, afin de permettre une nouvelle fabrication de carte, si nécessaire.

SIGNATURE

(du représentant légal, si mineur)

Collez
votre photo